

# Les nouvelles Bouloc

## Sommaire



- **Enfance**  
Signature d'un Projet Éducatif de Territoire ..... 2
- **Culture**  
Court métrage : tourné à Bouloc  
et récompensé à Berlin ..... 4
- **Intercommunalité**  
Les brèves du Conseil Communautaire ..... 5
- **Travaux** ..... 6
- **Vie locale** ..... 7
- **Infos pratiques** ..... 8



Rejoignez la page  
Facebook de Bouloc

Depuis janvier 2013, la Municipalité a fait le choix d'adresser les publications par voie postale. Afin d'optimiser cette distribution, n'hésitez pas à nous signaler tout changement à l'accueil de la Mairie ou par mail

[communication@mairie-bouloc.fr](mailto:communication@mairie-bouloc.fr)

[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)

### Préservation d'un vestige du passé glorieux de la commune...



### La Mairie acquiert l'ancien séchoir

*« L'homme de l'avenir est celui qui aura la mémoire la plus longue »*

**D**ans sa séance du 20 janvier 2014, le Conseil Municipal de Bouloc a voté à l'unanimité l'acquisition du bâtiment de l'ancien séchoir d'une briqueterie situé au cœur du village.

Depuis plusieurs années, l'intérêt patrimonial de ce bâtiment avait été repéré. Suite à la décision de la famille Mougin, propriétaire des lieux et des terrains, de vendre leurs parcelles, la Municipalité s'est immédiatement positionnée. Conformément à la législation en vigueur, les services de France Domaine ont été consultés pour l'évaluation du bien au mois de septembre dernier. Après discussions, un accord a été obtenu sur un montant de 110 000 euros. Ce montant englobe l'ancien bâtiment du séchoir de briqueterie et son terrain d'emprise situé au 12 chemin de Geordy d'une superficie de 2500 m<sup>2</sup>.

Lors des dernières Journées du Patrimoine, ce bâtiment typique mais à l'abandon avait été mis en valeur. Il faut rappeler que jusqu'au début des années 1900, la principale industrie de la commune consistait dans la fabrication de briques à bâtir. Quatre usines ou ateliers étaient recensés. La brique blanche de Bouloc était reconnue dans toute la région toulousaine. L'argile extraite du sous-sol était particulièrement bonne et adaptée pour la fabrication de briques et de tuiles. Cette glaise, pétrie, façonnée, séchée et cuite par l'homme est devenue un matériau noble qui fait partie de notre patrimoine.

A l'heure actuelle, il ne reste pour témoigner de ce passé proche et glorieux, qu'un vestige de ces ateliers de fabrication des briques : l'ancien séchoir que la commune vient d'acquérir.

Par cette acquisition, la Municipalité souhaitait sauver ce bâtiment. Sa restauration sera ensuite envisagée avant d'entreprendre une opération de mise en valeur dans un futur projet qui reste à définir.

## Bouloc prend un engagement pour les enfants et les jeunes

Bouloc signe l'un des premiers Projets Éducatifs de Territoire (PEdT)



Christian Faurie (Maire) et Josette Fernandes (Maire-Adjointe en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire), se sont rendus à la Préfecture, le 15 janvier dernier, pour signer l'un des huit premiers Projets Educatifs Territoriaux (PEdT) du département.

Avec la signature d'un des tout premiers Projets Educatifs Territoriaux de Haute-Garonne, les élus boulocains confirment toute l'attention qu'ils portent depuis de nombreuses années à l'Enfance et à la Jeunesse. Pour accompagner les enfants dans leur éducation, la Municipalité a toujours cherché à développer les actions mises en œuvre par le biais des différents contrats successifs. Après le Contrat Enfance Jeunesse 2<sup>e</sup> génération et le Projet Educatif Local en 2012, un Contrat Educatif Local a été signé le 27 novembre 2012. C'est ce Projet Educatif Local (PEL) qui a évolué vers un Projet Educatif de Territoire (PEdT) avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Comme l'a rappelé Christian Faurie, « La Municipalité a réalisé d'importants investissements pour doter la commune, autour des écoles, de toutes les structures permettant de répondre aux attentes des familles boulocaines ». Crèche, halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfant-Parents, Centre de Loisirs, ALAE, Etudes surveillées, Point Accueil Jeunes, Centre Initiatives Jeunes, CLAS, etc. sont



maintenant présents à Bouloc et garantissent le meilleur accueil à l'enfance et à la jeunesse. La signature de ce Projet Educatif Territorial, permettra plus que jamais de fédérer autour des écoles, tous les acteurs locaux et rassembler toutes les énergies disponibles sur le territoire, notamment en comptant sur la richesse et le dynamisme de la vie associative. La signature du PEdT s'est déroulée en Préfecture aux côtés des

communes de Balma, Fonsorbes, Fronton, Léguevin, Plaisance-du-Touch, de la communauté de communes de la Louge et du Touch et du SIVU de l'Isle-en-Dodon. Ce document signé entre la Préfecture, la Mairie et pour la première fois l'Education Nationale, matérialisera ainsi ce partenariat entre la commune, les structures scolaires, extrascolaires et les associations.



### Brèves

#### Transports scolaires

Depuis la rentrée scolaire 2013/2014, le Conseil Général applique strictement la règle de fonctionnement qui ne permet plus d'utiliser gratuitement les transports scolaires pour les familles dont le lieu d'habitation est éloigné de moins de 1 km à vol d'oiseau des écoles. Pour les autres, le transport reste pris entièrement en charge par le Conseil Général. La commission municipale « Solidarité et actions sociales » propose une participation aux frais engendrés par l'application de cette réglementation auprès des familles dont le quotient familial est inférieur à 901 € sur présentation des justificatifs de paiement. Les familles concernées par cette aide peuvent s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune.

**Le 3<sup>e</sup> Festival Jeunesse Inter-communal "Jouons Différemment" (autour du handisport) se tiendra le samedi 31 mai 2014 au complexe sportif de Bouloc. Entrée gratuite.**

Des animations sont également prévues les jours précédents sur les communes de Fronton et de Castelnau d'Estretéfond.



## Interview de Josette Fernandes

Suite à la signature du Projet Educatif de Territoire (PEdT), « Bouloc les Nouvelles » a interrogé Josette Fernandes, Maire-Adjoint en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire.

**Bouloc Les Nouvelles :** *En quoi la signature de ce PEdT est-elle une nouvelle étape importante dans la prise en compte de l'enfance et de la jeunesse pour la Municipalité ?*

**Josette Fernandes :** C'est l'aboutissement de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse mise en place depuis de nombreuses années. Quand j'ai été élue au Conseil Municipal en 1989, il y avait une simple garderie qui rendait tout de même service aux familles. C'est en janvier 1996 que le premier « Contrat Temps Libre » a été signé avec la Caisse d'Allocations Familiales. Au fil des années, celui-ci s'est transformé en « Contrat enfance » puis en « Contrat Enfance Jeunesse » pour évoluer en « Projet Educatif Local » avec la signature d'un « Contrat Educatif Local » fin 2012. Au moment de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le PEL s'est enrichi pour devenir un « Projet Educatif Territorial » signé en préfecture le 15 janvier 2014.

Ces différents contrats signés avec la CAF donnent droit à des prestations de service sous réserve du respect de normes d'encadrement et d'animations de qualité. C'est pour cela que

nous avons confié la structure jeunesse à un réseau d'éducation populaire au début de l'année 2000 puis la direction du secteur enfance à « Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud » depuis 2002.

**BLN :** *Ce PEdT est-il dans la lignée de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ?*

**Josette Fernandes :** En effet, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place les rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013. Suite à cela il n'y a pas eu de grands changements dans l'organisation car Bouloc travaillait déjà sur la base d'une semaine de quatre jours et demi. Aujourd'hui, il n'y a plus de mercredis libérés. La mise en place des activités pendant le temps périscolaire a nécessité un travail préparatoire important et je tiens à souligner l'implication de l'ensemble des animateurs et du personnel de direction. Le PEdT prévoit un lien avec un certain nombre d'associations, dont certaines participent aussi aux ateliers périscolaires. Le PEdT va renforcer les relations déjà tissées.

**BLN :** *Quelles avancées ont déjà été constatées sur le terrain ou dans les relations de travail ?*

**Josette Fernandes :** Pour les enfants, de nouvelles activités ont été proposées : de l'éveil musical, de la relaxation, du théâtre, des activités sportives ou encore des activités de découverte de la nature ou du patrimoine. Pour rendre possible ce genre d'ateliers, nous avons fait appel à des professionnels, certains intervenant seuls, d'autres travaillant en binôme avec une animatrice qu'ils forment et qui pérenniseront l'activité.

**BLN :** *Six mois après la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, où en sommes-nous ?*

**Josette Fernandes :** Un nombre important d'ateliers avait été mis en place à la rentrée. Après concertation avec les différents partenaires, l'organisation a évolué avec une réduction du nombre d'activités proposées laissant la possibilité d'un temps libre à l'enfant.

**BLN :** *Qu'est-ce qu'on peut envisager à plus long terme ?*

**Josette Fernandes :** Nous souhaitons que les animatrices mettent à profit l'expérience et la formation acquises avec les intervenants afin de pouvoir elles-mêmes proposer ces activités dans les années qui viennent.

## Centre Animation Jeunesse (11/18 ans)

### Des nouvelles de la Jeunesse

**Centre Animation Jeunesse :** Les jeunes du CAJ de Bouloc ont participé à un projet de musique assisté par ordinateur avec un intervenant extérieur, professionnel de la musique. Même s'ils ne sont pas musiciens, ils ont créé une chanson avec bande son et parole qui sera prochainement enregistrée en studio. Parmi les activités du CAJ, un projet vidéo a commencé aux vacances de la Toussaint avec plusieurs séances vidéo. Le scénario d'un court métrage a été écrit et 3 ateliers se tiendront pendant les vacances d'hiver pour effectuer le montage vidéo. Ce court métrage sera présenté au Festival de Saint-Jean le 30

avril et au Festiv' Motion de Fronton lors du Festival Jeunesse, le mercredi 28 mai.

**Centre Information Jeunesse :** Du côté du CIJ, un travail a été mené avec les 18 - 24 ans avec trois ateliers effectués sur la thématique « Génération quoi ». Trois documentaires et un reportage seront traités en collaboration avec l'enquête nationale proposée sur france2.fr. Ce questionnaire permettra dans un premier temps d'identifier les sujets d'intérêt des jeunes puis de débattre dans un second temps. Le questionnaire vidéo « jeunes du Frontonnais » a été présenté le vendredi 21 février au Forum Social.

## Brève

### Carnaval

Cette année encore, Bouloc fêtera Carnaval avec son traditionnel défilé dans les rues. "Bouloc en piste" est le thème choisi par les équipes du RAM, du LAEP, de la crèche et des services Enfance-Jeunesse pour cet événement programmé le jeudi 13 mars 2014. Rassemblement à 15 h 15 devant la Mairie.



## Le 5<sup>e</sup> voyage ANCV se précise

**A** la mi-janvier, plus de 35 personnes se sont réunies pour la préparation du prochain « voyage ANCV », issu du programme Seniors en Vacances de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Alors que cette opération est mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Bouloc depuis plusieurs années, d'autres communes voisines ont rejoint récemment le projet. C'est dans un esprit participatif que les aînés ont donc choisi « eux-mêmes » leur séjour ! Trois destinations étaient propo-

sées au débat : l'une à l'océan, l'autre à la montagne et la troisième à la mer Méditerranée. Après Luchon, Saint-Tropez, Vic-sur-Cère ou encore Meschers-sur-Gironde ces dernières années, le voyage retenu pour 2014 conduira les aînés au Barcarès, dans les Pyrénées-Orientales, du samedi 30 août au samedi 6 septembre pour un séjour de 8 jours, 7 nuits. Les tarifs du séjour sont : 380 euros pour une personne imposable et 195 euros pour les personnes non imposables. Pour tout contact, s'adresser à Danielle au 05 62 79 94 80.



## Culture

### Le court métrage à l'honneur



Tourné l'été dernier sur la commune, le court métrage de fiction « Tant qu'il nous reste des fusils à pompe » a été récompensé au Festival de Berlin il y a quelques semaines. Vendredi 14 mars, l'équipe du film sera à l'honneur dans le frontonnais avec une réception à la Mairie de Bouloc à 19 h 00, suivie d'une **diffusion en avant-première au cinéma de Fronton (projection publique à 20 h 00 et privée à 20 h 30)**. La productrice Lou Chicoteau ainsi que les scénaristes et réalisateurs, Caroline Poggi et Jonathan Vinel, un jeune natif de Bouloc, seront reçus par les élus et profiteront de l'occasion pour remercier l'ensemble des personnes ayant soutenu leur projet.

## Solidarité

### Bouloc représenté au 4 L Trophy

Parmi les 1323 équipages du 4 L Trophy 2014, qui s'est déroulé du 13 au 23 février, une 4 L représentait le frontonnais... Celle de Quentin Loizelet et Kévin Galéa, de l'association boulocaise "Les 4 Ailes Frontonnaises". Spécialement équipé, la 4 L des deux jeunes (19 ans) étudiants en école d'ingénieur arborait le blason de la Mairie de Bouloc dont le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a attribué une subvention pour participer à cette aventure humaine et solidaire, de Saint-Jean de Luz à Marrakech. Kévin et Quentin avaient organisé une collecte de fournitures scolaires sur le forum des associations et les ont distribuées au Maroc. Parmi leurs partenaires, on note l'association "Les Amis de la Radio" qui proposait de les suivre via [www.cetaradio.fr](http://www.cetaradio.fr).



## Les brèves du Conseil Municipal

CM du lundi 20 janvier 2014

### Finances et développement économique :

↳ Acquisition de l'ancien bâtiment de la briqueterie et de son terrain d'emprise (110.000 €).

### Sports culture loisirs et communication

↳ Suite à une opération d'élimination, don d'ouvrages de la bibliothèque à l'association « Baobab 31 » pour sa bourse aux livres.

### Urbanisme - Environnement

↳ Sécheresse - Demande de classement de la commune en commune sinistrée pour l'année 2013.

## Mise en place de radar pédagogique

Deux radars pédagogiques viennent d'être installés sur la Route de Castelnaud. Ils informent les conducteurs de leur vitesse afin de les inciter à adapter leur comportement. Le radar affiche la vitesse, en vert si l'usager est en deçà de la limite, en rouge pour signaler qu'il faut ralentir pour être en dessous des 50km/h réglementaires en descendant de Bouloc ou en dessous des 70km/h lorsqu'on arrive du bas de la Route de Castelnaud. Prochainement, les limites de l'agglomération seront déplacées.



## Compte rendu

### Rappel : ayez le réflexe « crott i prop »

Depuis plusieurs années, pour lutter contre les déjections canines sur les places et trottoirs de la commune, la Municipalité met gratuitement à la disposition des propriétaires de chiens des sachets pour ramasser les déjections de leur animal de compagnie. Merci à chacun de faire un effort !

### Voici les points de distributions de ces petits sachets bien pratiques :

- Esplanade de Verdun
- Place de la République
- Rue du Vigé (en face la crèche)
- Square du footballeur
- Rue J. Jaurès (près du salon de toilettage)
- Passage de l'ancienne mairie (derrière la Poste)



## Intercommunalité

## Les brèves du Conseil Communautaire

Le jeudi 23 janvier 2014 à Saint-Rustice, s'est tenue la réunion du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF).

**La commission Aménagement de l'espace** a fait part de sa progression dans la recherche d'emplacements pour installer les aires d'accueil des Gens du voyage, conformément aux lois en vigueur. Un guide destiné à simplifier et harmoniser les PLU des communes membres de la CCF sera publié en avril.

**La commission Logement** travaille à un cahier des charges pour établir un diagnostic du Plan Local d'Habitat (PLH).

**Étude sur l'optimisation des tournées de collecte des Ordures Ménagères.** Le calendrier de travail est établi en vue du passage au tri sélectif en porte à porte dès janvier 2015. Echo a aussi été fait de la mise en place du pôle Exploitation voirie avec une volonté de réaliser un maximum de travaux en interne. Une réflexion sur les astreintes en cas d'intempéries sévères est en cours.

**La commission Aide à la personne** a évoqué son premier bilan pour constater que le portage des repas et le transport à la demande sont en expansion. La crèche BébéBiz à Eurocentre a ouvert le 1er février, la CCF y avait réservé 15 places, toutes pourvues. Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant a débuté son activité à Cépet et Villaudric : il est destiné à accueillir les assistantes maternelles des communes ne possédant pas ces structures. La CCF s'est dotée d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et augmente son amplitude d'accueil :

ouvert à Bouloc les lundi et vendredi en matinée, il offre désormais aux familles une permanence à Cépet le lundi après-midi.

**La commission Développement économique et emploi** s'enrichit d'une étude menée au Bureau pour l'Emploi de Fronton. Sa fréquentation est en augmentation. Des études sont menées pour de futures permanences du Bureau à travers les autres communes de la CCF.

Le travail d'intégration de la compétence **Aménagement numérique** est en cours et permettra à la CCF d'être active au sein du Schéma numérique départemental, établi sur 15 ans et visant à garantir l'accès à internet à tous. La commission travaille également à la définition de l'intérêt communautaire en matière de zones d'activités. Un vaste programme pour la Communauté de Communes, à l'aube de sa 2<sup>e</sup> année.

### CCF : point sur la maison des jeunes intercommunale

**Le projet de maison des jeunes intercommunale à Bouloc** avance également. Le marché de travaux pour sa construction a été attribué en 14 lots pour un montant total de 415 000 euros. Une subvention de l'Etat pourrait constituer une importante partie des fonds engagés. Le bâtiment, aux murs de paille sur une ossature de bois, accueillera les jeunes de la CCF dès la fin d'année.



## Restauration du Retable et du Maître Autel

Le point sur les travaux à l'église



**D**ans le cadre de la souscription à la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Retable et du maître-autel, les travaux ont débuté à l'église dès le début de l'année. Le 29 janvier dernier s'est tenue une réunion de suivi du bon déroulement de la restauration du retable et du maître-autel dont les travaux ont

débuté en premier. Cette réunion sur le chantier s'est déroulée en présence de Nicole Andrieu (Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Département 31), de Valérie Barbier (Responsable de la Commission Diocésaine d'Art Sacré), de Monsieur Garnier (Représentant la Société Rodrigues-Bizeul en charge des travaux), de Dominique Spina (Curé de Bouloc), de Daniel Nadalin (Maire-adjoint en charge des grands travaux et du Patrimoine) et de représentants de l'Association de Recherches Historiques sur Bouloc, qui étaient invités pour l'occasion afin de connaître les actions.

Une toile de 8 mètres sur 6,50 mètres représentant le Retable et le maître-autel, réalisée par « Vizion Pub » a été installée pour masquer les travaux. A l'heure de la réunion de chantier, il a été précisé que la dépose du maître autel était

terminée. Les éléments étaient identifiés et stockés sur des palettes, la dépose des emmarchements de marbre réalisée. Les marches et le dallage étaient posés sur des briques pleines en terre cuite à plat. Il a été constaté qu'il reste des éléments de soubassement de mur en briques pleines qui devaient être le reste d'une ancienne construction d'autel. Le double escalier de quatre marches situé entre l'autel et le retable, en mauvais état sera remplacé. Le dessus de l'autel, en bois, sera aussi par une plaque de marbre blanc. L'intérieur du tabernacle en bois est également à refaire. La reconstruction s'est déroulée au mois de février. La première marche a été supprimée pour abaisser la hauteur de l'autel. Cette solution permet de dégager le bas du tableau, tout en restant en harmonie avec l'ensemble.

**Rappelons que pendant toute la durée des travaux du retable et du maître-autel, l'Eglise de Bouloc reste ouverte et l'office religieux se déroule le dimanche, tous les 15 jours. Les travaux du retable devraient eux, commencer au quatrième trimestre 2014 et ce, pour une durée de deux ans.**

### Brève

Un nouveau don à la Fondation du Patrimoine

Comme évoqué dans notre publication du mois de septembre, Jean-Louis Alaux et l'Intermarché de Bouloc organisaient une opération visant à reverser le bénéfice de la collecte de bouteilles plastiques usagées. Ainsi, ce sont plus de 4000 bouteilles qui ont été recyclées et un nouveau don de 600 euros versé par Intermarché Bouloc à la Fondation du Patrimoine. A noter que la souscription reste ouverte. Plus d'infos sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

### Fiche pratique

Comment louer la salle des fêtes ou emprunter du matériel ?



Que vous soyez un particulier ou une association, pour louer la salle des fêtes de la commune, vous devez contacter le service communication au 05 62 79 94 85. C'est ensuite la Police Municipale qui assure la remise des clés et l'état des lieux. Une caution de 250 euros et un certificat d'assurance vous seront demandés. Pour les particuliers qui souhaitent emprunter du matériel (tables, chaises, etc.) il faut contacter directement la Police Municipale au 06 72 77 74 71 ou au 07 87 81 48 94.

**Tarif de location de la salle des fêtes :**

- Sociétés mutualistes, associations boulocaines ou association comprenant une représentation boulocaine : location gratuite.
- Administrés de la commune : 100 euros le week-end ou 60 euros la journée en semaine.
- Associations extérieures à la commune et particuliers non-boulocains : 500 euros le week-end.

## Assainissement : 725 mètres supplémentaires de tout à l'égout

**U**ne nouvelle phase d'extension du réseau assainissement des eaux usées (mise en place de tout à l'égout) se déroule actuellement sur la route de Vacquiers, du haut du lotissement rue du Mas jusqu'au chemin de Fompigasse. La distance concernée est de 725 mètres. Des tuyaux de 200 millimètres sont actuellement en cours d'installation. Les travaux ont débuté le 17 février et dureront quatre mois. 21 regards seront posés afin de rendre possibles 26 branchements. La

société Rigal TP a remporté le marché pour 272 000 euros TTC. Pour rappel, la compétence assainissement est déléguée au SMEA (Syndicat Mixte Eau et Assainissement de la Haute-Garonne). A noter que pendant la durée des travaux, la circulation est alternée Route de Vacquiers et les arrêts de bus situés au cœur des travaux ne sont momentanément plus desservis. Une information a été transmise aux familles concernées par ces changements relatifs aux transports scolaires.



## La bibliothèque ouvre le samedi !

**D**epuis le 1<sup>er</sup> février 2014, la bibliothèque municipale est ouverte le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Cette nouvelle plage d'ouverture souhaitée par la Municipalité devrait permettre à un plus large public de profiter des plus de 8000 ouvrages proposés dans la bibliothèque de Bouloc, située

rue de la Gare sur le parking de l'école maternelle.

Plus d'infos sur le site de [www.bouloc.opac3d.fr](http://www.bouloc.opac3d.fr) et au 05 61 82 39 66.

Pour rappel, la bibliothèque est également ouverte le mardi et le vendredi de 15 h 00 à 19 h 00 et le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00.

## Brève

La carte d'identité est désormais valable 15 ans

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;



**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## Vie locale

### Le coin des artisans et commerçants...

#### Une nouvelle auto-école ouvre aux Arcades

**D**epuis la fin du mois de décembre, Bouloc accueille une nouvelle auto-école. Installé au 15 Rue du Château en face d'Intermarché, Jean Bellet vient de se lancer à son compte après 17 années à travailler dans les auto-écoles voisines. De sa salle de code jusqu'aux leçons de conduite, il propose de suivre chaque élève « du début à la fin » en proposant notamment des séances de code avec des corrections actives pour que ce moment ne soit pas que du visionnage. Une méthode pédagogique souhaitée par ce moniteur qui connaît bien le secteur. Ouvert du mardi au samedi.

**Renseignements : 05 62 10 96 81 et [autoecoledesarcades@free.fr](mailto:autoecoledesarcades@free.fr)**



#### Le Bon, le Frais et le Gourmand : un stand plébiscité !

**C**haque jeudi soir et dimanche matin, "Les Fraisiers du Sud-Ouest" vous accueillent à leur stand sur l'Esplanade de Verdun. Pascal et Sophie Courtiol proposent fruits et légumes frais dans la bonne humeur. En quelques mois, c'est devenu un vrai rendez-vous pour les Boulocains... Transparence sur l'origine des produits, circuits courts et culture raisonnée font partie de leurs valeurs. Livraison gratuite sur commande tout au long de la semaine.

**Renseignements : 07 86 12 15 45 et [lesfraisiersdusud-ouest@orange.fr](mailto:lesfraisiersdusud-ouest@orange.fr)**



#### Sanwok est de retour

**D**epuis la fin du mois de février, le restaurant Sanwok a ré-ouvert. Désormais installé juste en face d'Intermarché, à côté de l'Agence Immobilière Capital, c'est au 69 Rue Jean Jaurès que Shi et Pian-Pian vous attendent avec leurs spécialités asiatiques.

**Renseignements : 05 62 79 23 73**

## État civil

### ↳ NAISSANCES

- Maé CHIOSELLI – 06/01/2014
- Marcel LE DIVENACH ROUQUET – 09/01/2014
- Gabin POTIER – 11/01/2014
- Joshua LECOMTE – 20/01/2014
- Manon GIL - 10/02/2014

### ↳ DÉCÈS

- Pierre NIEL à 73 ans (07/01/2014)
- Pierrette MASSONNIE à 89 ans (25/01/2014)
- Michèle MAZIERES (née SOUQUE) à 69 ans (18/02/2014)

## PHARMACIES DE GARDE

### MARS

**Dimanche 2 mars 2014**

**Pharmacie Raoul-Victory à Bouloc**  
3 rue de la Pégou - 05 61 82 04 15

**Dimanche 9 mars 2014**

**Pharmacie de la Grande Place à Castelginest**  
3 rue de l'église - 05 61 70 16 15

**Dimanche 16 mars 2014**

**Pharmacie de la Tour à Castelginest**  
Route de Pechbonnieu - 05 62 75 27 15

**Dimanche 23 mars 2014**

**Pharmacie de la Mairie à St-Alban**  
66 bis route de Fronton - 05 61 70 03 89

**Dimanche 30 mars 2014**

**Pharmacie Albus à Bruguères**  
18 place de la République - 05 62 79 14 49

### AVRIL

**Dimanche 6 avril 2014**

**Pharmacie Alibert à St-Genies**  
9 rue Principale - 05 61 79 69 30

**Dimanche 13 avril 2014**

**Pharmacie de Fonbeauzard à Fonbeauzard**  
98 route de Fronton - 05 61 70 10 26

**Dimanche 20 avril 2014**

**La grande pharmacie à St-Jory**  
Route de Saint Sauveur - 05 61 35 50 14

**Lundi 21 avril 2014**

**Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville**  
5 place Nougain - 05 62 75 21 91

**Dimanche 27 avril 2014**

**Pharmacie de la Tour à Castelginest**  
Route de Pechbonnieu - 05 62 75 27 15

### MAI

**Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014**

**Pharmacie de Buffebiau à Castelginest**  
46 rue de la Pépinière - 05 61 70 17 33

**Dimanche 4 mai 2014**

**Pharmacie des Arts à Aucamville**  
83 route de Fronton - 05 61 70 26 15

**Jeudi 8 mai 2014**

**Pharmacie du XV à Pechbonnieu**  
21 route de Bessières - 05 61 09 88 48

**Dimanche 11 mai 2014**

**Pharmacie Centrale à Launaguat**  
1 avenue des Nobles - 05 61 74 04 57

**Dimanche 18 mai 2014**

**Pharmacie de la Fontaine à Montberon**  
Rue de la Fontaine - 05 61 74 44 55

**Dimanche 25 mai 2014**

**Pharmacie du Barry à Gratentour**  
Centre commercial du Barry - 05 61 82 37 64

**Dimanche 29 mai 2014**

**Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse**  
3 route de l'Herès - 05 61 82 03 82

Le Syndicat des Pharmaciens se désengage de ces informations qui sont susceptibles de subir des modifications et rappelle que pour connaître la pharmacie de garde, il est préférable d'appeler RésoGardes au 3237.

## Élections Municipales : dimanche 23 et dimanche 30 mars 2014

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et il faut impérativement présenter une pièce d'identité.

### Où est mon bureau de vote ?

**Bureau N° 1 dans la salle des fêtes :** Place des Arcades, Chemin des Bousquets, Impasse des Bousquets, Chemin de Cabaldos, Chemin de la Canette, Rue de Cardillou, Route de Castelnaud, Rue du Château, Impasse du Chêne, Rue de l'Eglise, Rue du Fontanas, Route de Fronton, Chemin de Cabaldos, Chemin de la Gargasse, Impasse des Gautiers, Allée de la Gravière, Cheminement des Guigniers, Chemin Saint-Guilhem, Impasse des Jardins, Rue Jean Jaurès, Chemin de Lestanc, Rue des Pélissières, Impasse du Peuplier, Chemin des Picous, Chemin Saint-Pierre, Impasse des Rainettes, Place de la République, Place de la Résistance, Rue de la Rispé, Rue du Rouliart, Rue des Saules, Impasse de la Seube, Chemin du Moulin à Vent, Impasse des Vergers, Rue Arnaud Vidal et Rue du Vigé.

**Bureau N° 2 dans la salle des fêtes :** Chemin des Aynats, Impasse des Aynats, Rue de la Briqueterie, Passage des Ecoles, Chemin de Fompigasse, Chemin de Fontaynes, Passage du Fort, Chemin de Geordy, Chemin de Grisou, Chemin de la Groule, Rue



des Juillasses, Rue du 19 mars 1962, Chemin des Martis, Rue du Mas, Passage de Derrière Maurou, Impasse de Narquières, Chemin de Narquières, Chemin de Panfary, Impasse du Pastel, Rue de la Pégou, Impasse des Rossignols, Rue du Roulier, Rue du Vieux Stade, Rue de la Tuilerie, Route de Vacquiers et Esplanade de Verdun.

**Bureau N° 3 à l'école élémentaire :** Chemin de Beauregard, Route de Beauregard, Route de Binesst, Chemin des Bocages, Chemin de Boudoun, Chemin de Bouxoulis, Chemin de Brouillous, Chemin des Brugues, Chemin des Cambes, Chemin des Bétirats, Rue de la Voie Ferrée, Rue de Fomberner, Chemin de Galère, Rue de la Gare, Chemin de Saint-Jean, Chemin du Ruisseau de Saint-Jean, Chemin des Jonquilles, Chemin de Léret, Chemin des Perrous, Chemin de Peyrot, Chemin des Praynets, Rue du Petit Pré, Chemin de Rollan, Chemin de Traouquet, Route de Villaudric et Rue de la Violée.

3259 électeurs sont inscrits à Bouloc.  
1617 hommes et 1612 femmes.



### BOULOC LES NOUVELLES

Édité par la Mairie de Bouloc  
communication@mairie-bouloc.fr  
www.mairie-bouloc.fr • 05 62 79 94 94

Directeur de la publication :  
Christian FAURIE

### Responsable de la publication :

Nicolas LE CHEVILLER  
(Service communication – vie associative)

Comité éditorial : Christian FAURIE,  
Nicolas LE CHEVILLER, Josette FERNANDES  
et Chantal LAFFONT

Création, réalisation et impression :  
Evoluprint à Bruguères